Date de génération de ce justificatif : 18/11/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

NOLACA – Constitution de société

Référence : L015685

Départements de publication : Côtes d'Armor
Annonce légale publiée le 16 décembre 2022 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Constitution de société

OFFICE NOTARIAL DE PLOUFRAGAN Maître Ronald CHEVALIER, Notaire à PLOUFRAGAN (22440), 5, Avenue de Bretagne Avis de constitution Suivant acte reçu par Maître Ronald CHEVALIER , Notaire titulaire de l'Office Notarial de PLOUFRAGAN, 5 Avenue de Bretagne, le 2 décembre 2022, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes : La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. La dénomination sociale est : NOLACA. Le siège social est fixé à : LAMBALLE (22400), 13 rue de Deshaies Maroué. La société est constituée pour une durée de 99 années Le capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS (1.000,00 EUR). Les apports sont en numéraire exclusivement. Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés. Les gérants de la société sont : Monsieur Jérémy Grégoire NOVACK et Madame Laëtitia Edith Bernadette LEGALLAIS son épouse, demeurant ensemble LAMBALLE-ARMOR (22400) 13 rue de Deshaies Maroué. La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de SAINT-BRIEUC. Pour avis Le notaire.

Consulter cette annonce en ligne

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE